

Arnaud DUMONTIER
39 rue du professeur Ramon
60700 Pont-Sainte-Maxence
06 47 48 06 27
arnauddumontier60700@gmail.com

Pont-Sainte-Maxence, le 13 mars 2014

Chère madame,

Vous avez bien voulu me saisir d'un questionnaire aux candidats pour les élections municipales 2014 pour ma ville de Pont-Sainte-Maxence, et je vous en remercie.

Je vous prie d'excuser le retard avec lequel je vous réponds mais je voulais prendre bien connaissance des mesures annoncées par le Gouvernement dans le cadre de son « plan d'actions pour les mobilités actives » et voir si et comment celles-ci pouvaient être transposées à notre commune.

Sachez tout d'abord que je suis particulièrement sensible à cette question puisqu'elle est portée, au sein du ministère des transports, par mon collègue Dominique LEBRUN, membre, comme moi, du Conseil général de l'environnement et du développement durable.

Aux questions que vous avez soulevées, je suis en mesure d'apporter les éléments de réponse suivants :

Q1 : Quelle politique générale en faveur des modes (de déplacements) actifs (vélos et piétons) souhaitez-vous mettre en place ?

Dans notre programme figure une planification ambitieuse de rénovation de notre voirie. C'est presque l'ensemble de nos routes et trottoirs qui méritent un lourd investissement.

C'est certes une charge lourde pour les finances communales. J'y vois pour ma part une opportunité qui permet d'intégrer dès la phase de réflexion la place que nous souhaitons accorder aux vélos et aux piétons (au sujet de ce dernier point, je souhaite aussi la mise en accessibilité de notre voirie pour les personnes à mobilité réduite). Puisqu'il faut tout refaire, saisissons cette occasion pour faire de notre commune un exemple au service des modes de déplacements actifs.

Q2 : Quel objectif vous fixerez-vous concernant la part modale (ou pourcentage) des déplacements effectués en vélo au niveau de la commune/agglomération ?

Je ne dispose pas des éléments statistiques qui me permettent de répondre à cette question. Je ne crois pas que ceux-ci existent au sein des services de la commune.

Q3 : Quels moyens financiers y consacrez-vous ?

Nous programmerons la remise à niveau de notre voirie. Il me semble et opportun et de bon sens de faire toute sa place aux modes de déplacements actifs. Mieux vaut réaliser une fois les travaux que de devoir les reprendre par la suite.

Q4 : Quelles organisation et quels moyens humains proposerez-vous à Pont-Sainte-Maxence et au sein de la communauté des communes pour mettre en œuvre votre politique concernant les modes actifs ?

Je suis favorable à l'organisation des états généraux des déplacements actifs qui permettent la détermination des moyens pour notre commune grâce à l'ensemble des parties prenantes. Je souhaiterai toujours une participation très forte de toutes celles et ceux qui jouissent d'une expérience et d'une expertise car c'est en les associant le plus étroitement possible que la politique que je mènerai correspondra précisément aux attentes de nos concitoyen(ne)s. Cela pourrait aussi conduire à la création d'un chargé de mission au sein des services techniques car si cette question n'est pas traitée de manière apparente et à part entière, elle est condamnée à demeurer résiduelle.

Q4 : Y aura-t-il au sein de votre équipe municipale un(e) adjoint(e) en charge de ces questions ?

Monsieur Bruno VERMEULEN sera nommé adjointe aux travaux, à l'urbanisme, aux logements et aura dans son portefeuille cette question à suivre.

Q5 : Etes-vous favorable à la participation active de la ville de Pont-Sainte-Maxence à l'observatoire des mobilités actives des villes de l'Oise de plus de 5 000 habitants ?

Je suis naturellement favorable à la participation de notre commune, en quelque domaine que ce soit, aux instances qui améliorent la qualité de vie.

Concernant le détail de mes propositions, je me permets de rappeler avec force mon engagement d'intégrer dans toutes nos réflexions relatives à la réfection de notre voirie la place que doit occuper le vélo (et les piétons). Il faut quasiment reprendre chacune de nos routes et rues, et j'y vois là une chance unique pour mener à bien ce projet.

Une question majeure que nous aurons à résoudre est celle de la fracture géographique dans les modes de déplacements doux. Comment faire par exemple que le plan que nous voulons développer bénéficie aussi au quartier des Terriers coupé de la ville par son altitude. C'est une question centrale pour l'égalité d'accès aux modes de déplacements doux et leur développement, et c'est sur cette question que j'attends des propositions innovantes.

Q9 : Que pensez-vous de notre proposition de limiter la vitesse sur l'ensemble de la ville à 30 km/h ?

A titre personnel, je me sens particulièrement concerné puisqu'un membre de ma famille est décédé à cause d'un chauffard dans les rues mêmes de Pont-Sainte-Maxence. J'y suis donc favorable mais la trouve insuffisante. Je veux « casser » la vitesse pour que les rues de notre ville ne servent plus de circuits automobiles. Si je suis élu, je demanderai immédiatement aux services techniques de travailler sur de nouveaux aménagements de l'espace routier et ordonnerai à la police municipale des contrôles renforcés. C'est une conviction intime que je formule, elle trouvera son application dans ma politique.

Q10 : Êtes-vous favorable à la création d'un atelier d'autoréparation des vélos à Pont-Sainte-Maxence ?

J'y suis favorable d'autant plus favorable que je prévois cela dans le cadre de la recyclerie que nous souhaitons installer. Il faudra cependant être très vigilant à ne pas entrer en concurrence avec le magasin de cycles situé rue Henri Bodchon, à peine de voir de nouveau un commerce disparaître.

Q11 : Si vous êtes élu(e), allez-vous aider à sa création en mettant un local à disposition de l'association ?

Oui.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, chère madame, l'expression de mes respectueux hommages.

espère faire de notre ville un modèle pour les déplacements actifs je ferai cela avec vous!



Arnaud DUMONTIER